

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2021

RATIFICATION DE DIVERSES ORDONNANCES POUR FAIRE FACE À L'ÉPIDÉMIE DE
COVID-19 - (N° 3236)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF2

présenté par
Mme Dominique David, rapporteure

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Au deuxième alinéa de l'article 2 de l'ordonnance n° 2020-705 du 10 juin 2020 précitée, le mot : « premier » est remplacé par le mot : « deuxième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.